

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mardi 19 février 2008

L'ABPPUM dénonce la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick

L'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) dénonce la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick de nommer une commission de conciliation dans le conflit qui l'oppose à l'administration de l'Université de Moncton.

« En plus de nous priver dans les faits de notre droit de grève, le gouvernement mine notre capacité de rattraper UNB et de freiner la détérioration des programmes d'études à l'Université de Moncton. » a déclaré la présidente de l'ABPPUM, Michèle Caron. « Sous prétexte de limiter des inconvénients passagers aux étudiants, le gouvernement nous enlève tout moyen de pression et remet en cause les droits fondamentaux à la négociation collective et à l'égalité des deux communautés linguistiques de la province. »

Les négociations entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton sont en cours depuis l'échéance du dernier contrat de travail en juin 2007.

L'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton représente près de 300 bibliothécaires, professeures et professeurs à temps complet.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de l'ABPPUM au (506) 858-4509 abppum@umoncton.ca ou avec sa présidente, Michèle Caron au (506) 863-2124